

UNE NOTE DE
PASCAL PERRI



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES FRANÇAIS

Allons-nous faire
sur l'alimentation
la même erreur
que sur l'énergie ?



PASCAL PERRI est diplômé de géopolitique (D.E.A), de géographie (doctorat) et de gestion (Doctorat). Il est éditorialiste économique à LCI, la chaîne info du groupe TF1 et chroniqueur aux Échos et pour la France agricole.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages, « *Toujours moins cher* » Ed de l'Atelier, « *La bataille du pouvoir d'achat* » Eyrolles, « *Les impôts pour les Nuls* » First Éditions, « *Génération Farniente* » L'Archipel.

Pascal Perri est membre de la Société d'Économie Politique.

À propos des Z'Homnivores

Créé en 2017, le think tank des Z'Homnivores est un groupe de réflexion sur les modèles alimentaires et agricoles. Il souhaite promouvoir des débats entre tous les acteurs des filières de la production alimentaire et la société civile en abordant la diversité des points de vue et des expertises en matière sociétale, sociologique, philosophique, scientifique, nutritionnelle ou environnementale.

Pour les Z'Homnivores, la pédagogie des modes de production agricole, la réalité contemporaine de l'élevage et l'information des citoyens sont indispensables au libre choix des consommateurs dans leurs pratiques alimentaires.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
---------------------------	---

Chapitre 1 - LA LIBERTÉ ALIMENTAIRE, UN ACQUIS CONTESTÉ

• La mémoire courte, le retour de la faim... ..	7
• Réfléchir à l'agriculture de demain mobilise une approche transdisciplinaire	9
• L'obsession du pouvoir d'achat	10
• Les libertés alimentaires en question	10
• Un puissant lobby de la viande moléculaire	11

Chapitre 2 - CHOISIR SES DÉPENDANCES

• Voir le monde tel qu'il est	15
• Choisir ses dépendances	16
Autant d'atouts pour si peu de résultats !	17
• Produire pour toutes les bourses	19
• L'importation de mauvaises pratiques	20

Chapitre 3 - APPRENDRE DE NOS ERREURS

• Des vents contraires	23
• L'enjeu des semences et des OGM	24
• Pas d'agriculture sans eau	25
• Les actions violentes de sabotage	27
• Les projets d'entreprise menacés par l'activisme alimentaire	28
• À qui profite le crime ?	29

CONCLUSION	31
-------------------------	----

INTRODUCTION

Notre alimentation

Souveraineté, liberté et sécurité

L'agriculture française a toujours été un outil de puissance. D'abord au service de la monarchie française, puis bras nourricier de la Révolution française. Elle participe ensuite à la prospérité naissante du XIXe siècle français et connaît au XXe siècle la révolution de la mécanisation, épouse les progrès de la chimie végétale et entre désormais dans la transformation digitale. Les progrès de l'agriculture française participent au succès des 30 Glorieuses, à l'avènement d'une société bien nourrie. Elle traverse aujourd'hui une crise de sa valeur. La consommation alimentaire s'est commodifiée, les consommateurs l'ont désinvestie. Ils se sont habitués à payer toujours moins cher alors que les coûts de production augmentaient. En 2022 et 2023, l'inflation alimentaire a dépassé les 20%. Les deux tiers de ces augmentations de prix ont été captés par la grande industrie affirme l'Autorité de la concurrence.

Le mouvement de colère des agriculteurs français et accessoirement européens du mois de janvier 2024 a traduit l'exaspération et le dépit des ouvriers de la terre : exaspération face aux multiples contraintes européennes ou franco-françaises, exaspération face à une concurrence débridée et insincère sur la qualité des productions, dépit face à un État souvent absent, plus à l'aise dans la position du gendarme que dans celle du soutien. L'agriculture française n'est pas vouée au déclin. Elle est vertueuse et doit inspirer confiance. Elle fournit un besoin fondamental, non seulement physiologique mais aussi attaché au plaisir d'être ce que nous sommes. Des campagnes de dénigrement visent aujourd'hui la qualité des productions françaises. Elles sont le fait d'activistes non professionnels animés par leur combat contre « l'agrobusiness », formule valise destinée à jeter le discrédit et à jouer sur les peurs. La communauté scientifique, à l'inverse de ce point de vue plébiscite une agriculture française respectueuse de la qualité des productions, de la sécurité des consommateurs et mieux disante sur le plan environnemental. Notre alimentation doit rester le terrain des libertés individuelles. Il faut ainsi combattre les tentations de réglementer ce que nous choisissons de manger ou de ne pas manger. L'ambition agricole française mérite mieux que des oukases ou des anathèmes.

Malheur à un pays qui se nourrit de ce qu'il n'a pas cultivé dit le bon sens. Confrontés à une réglementation environnementaliste, les agriculteurs français revendiquent la fierté de leur travail et leur contribution à la richesse immatérielle du pays. Ils dénoncent les biais idéologiques qui appellent la décroissance et la naïveté des politiques qui l'organisent. Ils entendent rappeler que toutes les grandes puissances du monde s'appliquent à consolider leur souveraineté alimentaire, sans nier l'intérêt du commerce international. La balance commerciale agro-alimentaire est toujours excédentaire. Les agriculteurs (trices) rappellent enfin qu'ils ont été au rendez-vous lorsqu'il s'est agi de fournir l'alimentation d'un pays confiné plusieurs mois. L'agriculture d'aujourd'hui est celle de la haute précision. Entre 1990 et 2020, le secteur a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 13%. Les recherches en cours, trop souvent décriées permettront d'inaugurer de nouvelles solutions pour produire en toute sécurité sous la surveillance étroite des Autorités sanitaires.

L'enjeu est donc de faciliter la vie des producteurs. Adossés à une expertise de plus en plus robuste, les agriculteurs et les éleveurs ne demandent pas l'impossible. Ils souhaitent pouvoir travailler avec des règles claires et partagées, dans une relation de confiance durable avec les parties prenantes.

Nous mesurons aujourd'hui combien la désindustrialisation du pays a détruit nos emplois et hypothéqué notre capacité à rayonner. Dans le secteur de l'énergie, nous payons cher les errements de politiques publiques hésitantes, mal calibrées, marquées par une défiance constante à l'égard de notre parc nucléaire. Avec la guerre russe en Ukraine, nous avons été contraints de changer de stratégie, au risque de perdre une industrie qui assurait notre souveraineté énergétique. Ne commettons pas les mêmes erreurs avec le secteur agricole. Réarmons le potentiel agricole français. Il est encore temps de maintenir notre puissance agricole et de la développer. Tous les sujets doivent être mis sur la table et traités avec l'esprit d'examen : revenus des producteurs, conditions de production, coûts de production et du travail, protection de nos filières, politique de l'offre. La souveraineté a un prix. Nous tous devons participer à le payer : l'État, les producteurs, les transformateurs et les consommateurs.

1



**LA LIBERTÉ
ALIMENTAIRE,
UN ACQUIS
CONTESTÉ**

LA MÉMOIRE COURTE LE RETOUR DE LA FAIM

Au cours des premiers mois de l'épidémie de COVID, au début de l'année 2020, alors que nulle issue sanitaire n'avait encore été identifiée, les Français se sont sérieusement demandés si le pays n'allait pas devoir affronter un épisode de pénuries. Pour de bon, ils se sont posés la question de savoir s'ils allaient pouvoir trouver à manger !

Incroyable question dans un pays habitué à la satiété. Nous ne pensions plus devoir nous poser ce problème de la ressource alimentaire ! Et pourtant, ce fût le cas !

En dépit des craintes, notre chaîne alimentaire a surmonté les tensions.

Production, transformation, distribution, les trois maillons de la chaîne ont répondu aux attentes de la société. Les Français cloîtrés chez eux n'ont souffert d'aucune privation. C'est un exploit du secteur agro-alimentaire, un exploit de « l'agrobusiness » pour reprendre une formule péjorative utilisée pour déconsidérer les agriculteurs français. Imaginez ce qui se serait produit s'il avait fallu compter uniquement sur les « circuits courts », sur les seules productions locales ! Une partie de la France en serait revenue à une économie de rapine.

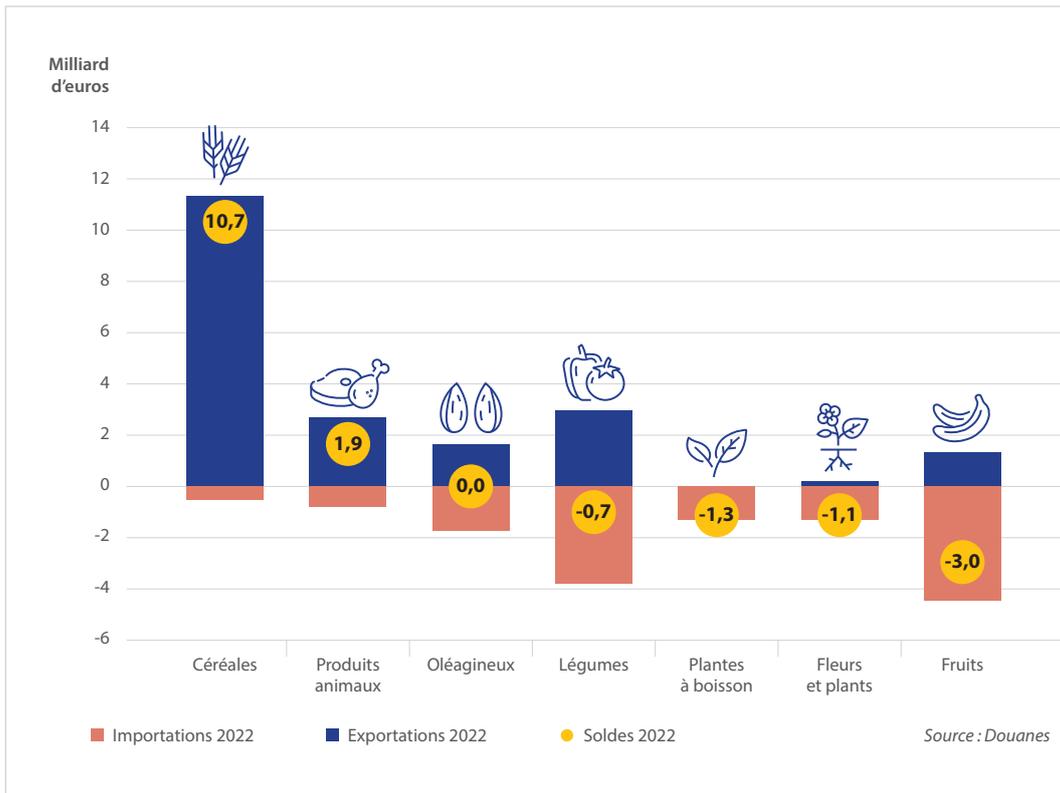
En passant de la subsistance à la consommation au cours des années 1960, la France est devenue une société confortable ; l'espérance de vie en bonne santé y a beaucoup progressé, les Français ont oublié les privations de la guerre pour embrasser « le grand espoir du XX^e siècle » selon la formule de l'économiste Jean Fourastié.

La crise COVID (2020-2022) et celles qui ont suivies, comme la guerre russe en Ukraine, réaffirment l'importance de la souveraineté alimentaire...

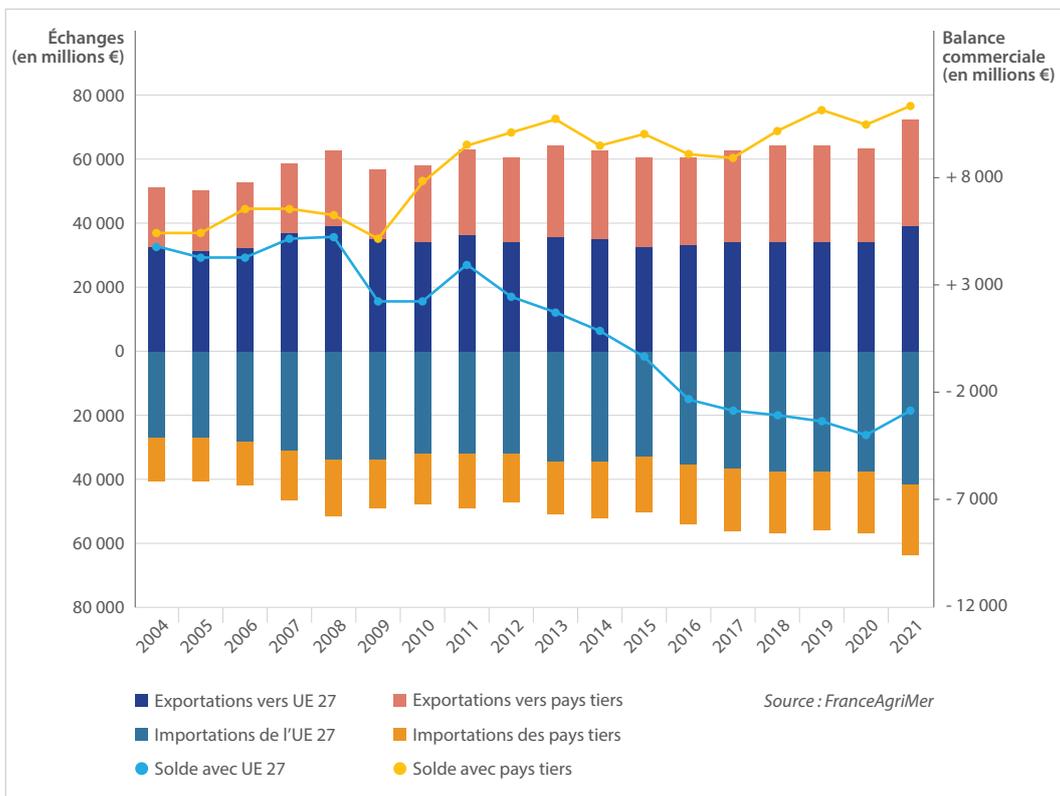
et soulignent nos dépendances ; la plus forte, la plus inquiétante et la plus significative est celle portant sur les importations de protéines animales (Julien de Normandie ; Alim'agri, 2021).

Toutefois, comme le montrera ce document, **la France, jadis grande puissance agricole doit désormais importer une partie importante de sa consommation alimentaire, notamment ses fruits et légumes alors même que leur consommation est présentée comme une prescription de santé publique et 50% de sa viande de volaille.**

Commerce extérieur



Évolution des échanges de la France en produits agricoles et agroalimentaires



RÉFLÉCHIR À L'AGRICULTURE DE DEMAIN MOBILISE UNE APPROCHE TRANSDISCIPLINAIRE

L'accès à l'alimentation et à une alimentation saine et qualitative pose la question du pouvoir d'achat, mais la production alimentaire en appelle aussi à l'économie des territoires dans un pays où la moyenne montagne succède aux grandes plaines fertiles et aux bocages. Enfin, produire une alimentation accessible repose sur la règle des rendements croissants de la grande industrie. Pour que l'alimentation arrive dans de bonnes conditions dans les foyers français, il faut des outils de transformation et une puissance logistique efficiente. La France dispose de tous ces atouts pour tout à la fois produire et transformer.

Autant que le COVID, le retour de la guerre en Europe nous incite à nous armer. Qu'on le veuille ou non, nous vivons dans un environnement incertain. Notre monde est VUCA : volatile, incertain (uncertain), complexe et ambiguë ! Dans ce contexte sans doute durable, la bonne gouvernance, la gouvernance visionnaire est celle qui offre des garanties. Nos politiques publiques doivent être pro-actives et non plus seulement réactives. Or, précisément, c'est au moment où notre accès aux ressources agricoles et agroalimentaires se pose que l'Europe voudrait inciter les agriculteurs à produire moins quitte à dépendre plus des importations et que certains écologistes dont la voix est prépondérante veulent en revenir exclusivement à l'agriculture paysanne, incapable de répondre aux besoins de tous les consommateurs ! L'agriculture est prise en otage par des biais idéologiques et des représentations

tronquées du réel. C'est un danger pour nos producteurs et nos productions. C'est aussi un danger de confusion dans l'esprit de l'opinion. C'est pourquoi, **il convient de réactualiser le Pacte alimentaire qui devrait lier les Français aux paysans.**

La promesse de la deuxième partie du XXe siècle, après-guerre (1946-1955) était en France comme en Europe, celle d'un **accès universel aux ressources alimentaires**. Après-guerre, l'agriculture française s'est modernisée pour répondre à la demande des Français en quantité et en qualité.

La promesse a été tenue !

Nous avons eu collectivement accès à une alimentation variée et à un assortiment large privilégiant les productions locales et valorisant la gastronomie française pour en faire un levier d'attractivité au profit de tout le pays. C'est cette promesse qu'il faut à nouveau réinterroger alors que des voix européennes majoritaires au sein de la Commission opposent politique agricole et politique environnementaliste, au risque de compromettre l'ambition de sécurité alimentaire pour les Européens. L'Europe avance toutefois à petit pas vers une forme de réalisme avec son concept d'autonomie stratégique ouverte. Elle autorise les États à soutenir leurs entreprises, elle se défend contre les subventions cachées aux productions automobiles chinoises, elle inaugure des dispositifs pour se passer du gaz russe. Encore un effort et elle comprendra que ses membres ont besoin de liberté pour produire l'alimentation des Européens.

L'OBSESSION DU POUVOIR D'ACHAT

Pour réussir ce grand défi de la souveraineté alimentaire, il faudra un peu plus qu'une gouvernance éclairée. La société française doit s'interroger sur ce qu'elle veut, pour elle-même et pour ses enfants ? Elle doit-êtr e claire sur son ambition : Les Français veulent-ils d'une alimentation encore moins chère ? Quitte à dégrader sa qualité ? A quel prix sont-ils disposés à la payer ? L'alimentation est-elle devenue une commodité dont la valeur perçue est faible ? Quelle valeur accordent-ils à l'assiette de leurs enfants ? L'alimentation n'est pas une production comme les autres. Le libre marché ne peut répondre seul aux besoins des êtres humains. Les politiques publiques sont indispensables pour parvenir à un équilibre global et durable. En 2004, dans *Le vieil homme et la terre*, Edgard Pisani écrit :

« Le monde a besoin de toutes les agricultures du monde et chaque pays a le droit de se nourrir lui-même ».

Les Français ont très majoritairement confiance dans leur agriculture. 9 sur 10 ont une bonne image des agriculteurs et presque autant de l'agriculture française. Ils plébiscitent les productions nationales, ils savent à l'occasion être locavores, mais beaucoup ignorent que l'accès à une alimentation de qualité, bon marché n'a été rendu possible qu'en dégradant le revenu des agriculteurs. Pour des raisons sans doute justifiées, les coûts de main d'œuvre ont augmenté de 58% entre 2010 et 2017 (Rapport du sénateur Duplomb). Le taux d'effort alimentaire des ménages en France est de l'ordre de 12% du revenu. C'est un exploit pour une agriculture de qualité. Un exploit presque passé inaperçu !

LES LIBERTÉS ALIMENTAIRES EN QUESTION

Alors que les agriculteurs français proposent une production de qualité aux consommateurs, une autre question se fait jour dans les débats publics : pourr ons-nous continuer à consommer ce que nous souhaitons consommer ? La liberté alimentaire acquise de haute lutte au cours du XXe siècle est aujourd'hui insidieusement contestée par des ONG et des voix écologistes. Une vaste offensive contre la consommation de viande et de poisson est à l'œuvre qui utilise tous les leviers de la psychologie. Elle **vis e à placer les libertés alimentaires sur le terrain politique de la réglementation.**

Son objectif est de criminaliser certaines consommations alimentaires au nom d'intérêts présumés supérieurs.

Cette stratégie cache des intérêts d'industriels non européens dont ceux de la viande artificielle. Les régimes alimentaires recommandent une consommation variée et sans excès. Au lendemain de la Deuxième guerre mondiale, dans un pays qui avait souffert de privations, la consommation de viande présentait un caractère statutaire. Elle a augmenté progressivement mais elle s'est tassée au cours des 20 dernières années, autour de 80 kilos par an et par personne. Il s'agit pour beaucoup de viande blanche (32,8% de volailles en 2020 selon France AgriMer) et de produits importés. A cet égard, le gouvernement français devrait s'inquiéter d'une baisse tendancielle de la consommation de viande au moment où nos importations augmentent. C'est un problème politique quand l'ambition est de soutenir les filières françaises et de travailler à notre souveraineté.

UN PUISSANT LOBBY DE LA VIANDE MOLÉCULAIRE

Le lobby américain de la viande artificielle (ou moléculaire) finance de façon constante les associations antispécistes en Europe. Entre 2017 et 2023, L214 connue pour ses vidéos dans les lieux d'abattage en France a reçu 5,8 millions de dollars de financement de l'OPEN PHILANTHROPY, une fondation californienne spécialisée dans l'innovation technologique. La liste de bénéficiaires de cette fondation américaine peut faire penser à une liste « à la Prévert » : défense de l'altruisme, lutte contre les pandémies, contre la Malaria, évaluation des risques scientifiques liés à l'émergence de l'IA générative, etc. Le plus frappant est cependant la hauteur des sommes distribuées partout dans le monde : 857 millions de dollars en 2019. Eurogroup for Animals, le plus puissant groupe de pression pour la protection des animaux installé à Bruxelles a bénéficié d'un financement de 7,5 millions de dollars en 2022, soit une augmentation de 650% par rapport aux années précédentes.

La perspective des élections européennes en 2024 n'y est sans doute pas étrangère. Dans une de ses éditions du mois de juillet 2023, le journal Libération révélait que Xavier Niel, via son fonds d'investissement Kima Ventures soutenait plusieurs Starts Up dont les travaux de recherche sont consacrés à la protéine végétale (Umiami, Next Protein, 77 Foods, Les nouveaux fermiers). Dans le même esprit, Marc Simoncini finançait de son côté un concours organisé par l'enseigne Carrefour sur l'alimentation végétale (Plant-Based Contest). Ces initiatives pourraient être considérées comme inoffensives tant elles sont à ce stade marginales. Pour se convaincre de leur importance, il faut toutefois observer le poids du **marché de la viande en France : 52 milliards de dollars en 2022**. Les investisseurs peuvent avoir des lubies, voire des danseuses, ils orientent toujours leur fortune vers des marchés émergents et prometteurs. Le marché de la viande en fait partie.

Le bilan écologique de la viande cellulaire est-il meilleur que celui de la viande naturelle ?

Selon une étude de l'université de Californie l'empreinte carbone de la viande artificielle serait selon les cas de 4 à 25 fois supérieure ! Une étape de la fabrication de viande artificielle inquiète en particulier les chercheurs. Les nutriments qui la composent sont l'objet d'un processus de purification destiné à détruire les endotoxines : Ce processus est un très puissant émetteur de CO2.

Les antispécistes dénoncent régulièrement les externalités négatives de la consommation de produits carnés. Il faudrait ici parler de l'excès de consommation, tant l'être humain a besoin de protéines animales dans des proportions connues des scientifiques et des médecins. Leur contribution à l'évolution de l'espèce humaine est rapportée par les travaux des grands anthropologues et a été documentée par la médecine. L'élevage présente de surcroît des avantages comme le séquestre de CO2 dans les sols et dans la biomasse, grâce aux régions de bocages qui sont aussi des régions d'élevage (Haies, arbres, prairies, tourbières, puits à carbone naturel). Le bocage, paysage typique de l'élevage, en plaine et en moyenne montagne, est selon la formule de l'Observatoire des forêts françaises, un corridor écologique, un refuge de la biodiversité qui permet de lutter contre le ruissellement et contre les inondations.

Notre consommation alimentaire doit rester une liberté individuelle et une liberté familiale.

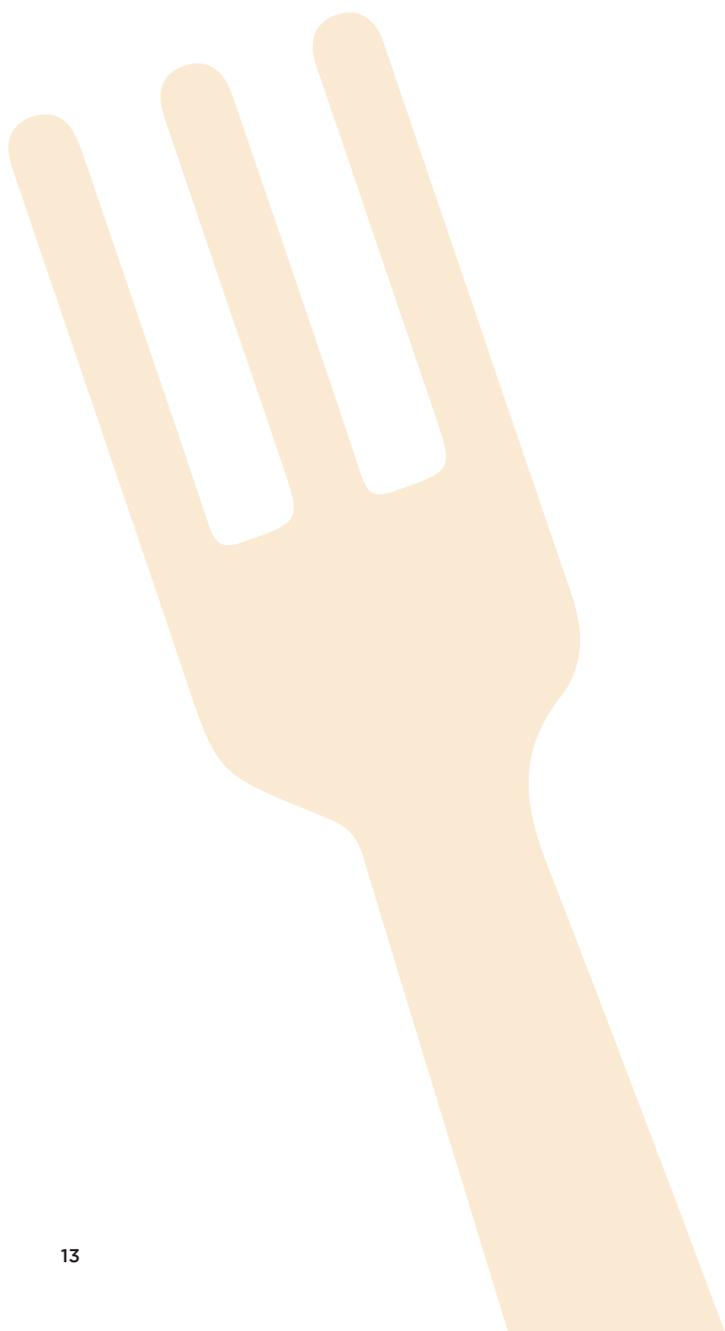
La consommation de viande n'est pas un symbole de masculinité comme cela a pu être affirmé mais un symbole d'humanité. Les Hommes ont toujours consommé ce qu'ils pouvaient soit cueillir, soit chasser, avant de se nourrir de ce qu'ils avaient planté, semé ou élevé. Les scientifiques ont toute leur place dans ce débat sur nos modèles alimentaires.

C'est aussi un débat citoyen. La France présente une carte alimentaire large. La cuisine française est un des éléments de notre art de vivre. Faudra-t-il en arriver à diviser notre consommation entre ce qui est licite et ce qui ne l'est pas et à interdire ce qui ne serait pas autorisé ? Notre alimentation, notre carburant humain est un atout précieux des politiques de santé publique. De 1950 à nos jours, l'espérance de vie, y compris en bonne santé a beaucoup progressé en France (INSEE). Selon d'autres sources, comme l'INED (Institut nationale des études démographiques), l'espérance de vie en France a doublé au cours du XXe siècle. Le régime français constitué de protéines animales (poissons et viandes) et de protéines végétales, associé à des productions locales de haute qualité, est une richesse autant qu'une liberté qui doivent l'une et l'autre être défendues. En France, les productions alimentaires et agroalimentaires forment un ensemble normé et contrôlés. La loi et le règlement encadrent les conditions de production.

Le droit, sous ses formes les plus diverses, y occupe une place structurante. Il protège les consommateurs et fixe les conditions de culture en préservant la ressource naturelle et les biens communs.

La France applique strictement les dispositions du principe de précaution, entré dans la Constitution du pays, au moins pour nos productions nationales.

L'injonction de caractère juridique entre ce qui serait licite et illicite répond à une logique idéologique émergente. Nous en avons aujourd'hui les premières manifestations. L'étape suivante pourrait être de **criminaliser l'agriculture et la pêche** comme on l'a entendu en marge du sommet de Davos en janvier 2024. Une organisation *Stop ecocide international* suggère de classer les activités agricoles dans la catégorie des écocides. Une de ses porte-paroles souhaite que les crimes contre la nature soient considérés au même titre que la torture ou les crimes contre les êtres humains. Son organisation milite pour que les activités agricoles soient assimilées à des crimes contre la nature éligible à des procédures auprès de la cour pénale internationale.



2



CHOISIR SES DÉPENDANCES

VOIR LE MONDE TEL QU'IL EST



Nourrir sa population est plus qu'un droit. C'est un devoir. Tous les grands ensembles économiques s'en préoccupent. Les deux grandes économies du monde mènent des politiques agroalimentaires volontaristes.

La Chine, entre 18 et 20% de la population mondiale (selon les diverses sources) a développé une agriculture off-shore puissante. Elle souffre tout à la fois d'une pénurie de terres arables (moins de 10% de son territoire) et du manque d'eau douce, indispensable aux productions de l'agriculture et de l'élevage (environ 7% des réserves mondiales en eau douce). Le Chinois moyen consomme aujourd'hui trois fois plus de viande qu'en 1990. Au cours des 10 dernières années, **le gouvernement chinois s'est attaqué aux problèmes structurels de son économie agricole en encourageant la création de grandes entreprises capables de répondre à l'objectif : 90% de la consommation doit provenir de la production chinoise.** En termes statistiques, l'immense majorité des fermes comprend moins de 1 hectare. La politique chinoise repose sur deux piliers, concentration et expansion territoriale ; la Chine a acquis des millions d'hectares fertiles en Europe, en Afrique et en Amérique latine (Ukraine, Tanzanie, Chili). Elle s'est projetée en dehors de ses frontières pour gagner le défi de sa souveraineté alimentaire.

Aux Etats-Unis, souvent présenté comme un pays libéral, les politiques agricoles sont fortement soutenues.

Certaines d'entre elles échappent aux règles de la libre concurrence régies par le Sherman Antitrust Act du 2 juillet 1890 complété par le Clayton Antitrust Act de 1914. Les prix de certaines productions peuvent ainsi répondre à des logiques d'ententes entre producteurs pour soutenir leurs revenus et stimuler des filières locales de production. *Le Farm bill* est une loi d'orientation agricole votée tous les 5 ans. L'Amérique libérale est aussi une Amérique planificatrice quand elle considère que ses intérêts vitaux sont en jeu. La loi inclut la distribution de *Food Stamps* à travers le programme d'aide alimentaire connu sous le nom de *Supplemental Nutrition assistance Program*. Presque 50 millions d'Américains en bénéficient dont les foyers modestes. Dans les États les plus pauvres, la proportion de bénéficiaires atteint 20% de la population pour un montant mensuel moyen proche de 150\$.

Face aux géants de l'économie mondiale, l'Europe semble bien timide.

Elle donne l'impression d'hésiter entre politique agricole active et politique environnementale, sans combattre les importations de qualité médiocre qui arrivent des deux Amériques et du reste du monde dans ses grands ports, comme celui de Rotterdam. L'Europe s'astreint à des règles théoriques de libre échange là où ses concurrents considèrent les productions agricoles comme des éléments de

¹National Geographic 2018.

souveraineté non-négociables. Au début des années 1980, l'Angleterre s'engage dans une vaste politique de financiarisation de son agriculture. Elle privilégie les grandes cultures éligibles au marché de Chicago et renonce à ses productions vivrières. Des filières entières disparaissent. Appliquant la loi de Ricardo sur les avantages comparatifs elle s'en remet aux importations agroalimentaires de pays dans lesquels les coûts de production sont inférieurs. La carte alimentaire britannique se réduit. Les supermarchés anglais proposent peu de produits frais mais un très large assortiment de plats cuisinés, moins nutritifs et plus gras, essentiellement sous forme de surgelés. En 2020, le Royaume-Uni quitte l'Europe. La Politique agricole commune est remplacée par un dispositif connu sous le nom de Environmental Land Management (E.L.M.) dont la vocation principale est de rémunérer les agriculteurs pour qu'ils produisent des biens publics. L'objectif de la PAC d'assurer la sécurité des approvisionnement alimentaires est abandonné. Les éleveurs sont payés pour décapitaliser leur cheptel, c'est-à-dire pour le réduire. En lieu et place, le Royaume-Uni amplifie ses accords de libre-échange avec l'Australie et la Nouvelle Zélande pour importer massivement de la viande de bœuf et de mouton. Impasse productive et non-sens environnemental. L'Angleterre souffre de mille plaies. Elle a tout misé sur les importations. Au cours de l'été 2022, la Grande distribution doit rationner la vente de légumes, dont les tomates importées du Maroc, où le manque d'eau a réduit la quantité de production.

CHOISIR SES DÉPENDANCES

Les échanges internationaux de produits agricoles et de biens manufacturés se sont beaucoup développés dans la deuxième partie du XXe siècle. Ces échanges ont accompagné un formidable élan de croissance. Ils ont permis de réduire la misère dans le monde. L'expression « mondialisation » résume à elle seule la nouvelle géographie du monde, moins cloîtrée et plus ouverte, dans laquelle la concurrence s'est durcie. Pour nous, Français, la mondialisation commence dans les années 1980 avec la fermeture des grandes industries primaires et la délocalisation de leurs productions. La France tire un trait sur son potentiel productif historique. Pour répondre aux demandes des consommateurs, elle privilégie les importations en provenance de pays

« moins chers ». La concurrence s'exerce essentiellement sur les prix. L'ambition collective est à la déflation. Cette séquence marque durablement la psychologie collective. Dans l'esprit des foyers, la concurrence ne peut s'exercer que sur les prix. Rares sont ceux qui pensent à la concurrence par la qualité ! La guerre des prix est mortelle pour les filières de production. Le consommateur y gagne ce que le salarié y perd. L'obsession des Français pour leur pouvoir d'achat traduit cette idée simple qu'on peut toujours acheter plus avec moins. Une pure folie économique ! Aux Etats-Unis, l'enseigne Walmart en fera sa promesse permanente ; « more for less ». Les exigences souvent paradoxales du consommateur sont en partie à l'origine de la déflation

alimentaire, comme s'il était entendu que les prix devaient tous et pour toujours baisser. Aberration économique entretenue par des politiques de promotion uniquement centrées sur les prix.

Pour le monde paysan, l'année 1992 marque un tournant. La réforme de la PAC (Politique agricole commune) vise à subventionner les producteurs agricoles et à geler une partie du potentiel de production pour réduire les risques de surproduction.

L'agriculture est subventionnée mais cette formule souvent utilisée pour disqualifier le monde agricole est un vrai faux-ami. L'Europe subventionne les producteurs pour que les Européens réduisent leur budget alimentaire et consacrent leur pouvoir d'achat aux nouveaux services dont les TIC (Technologies de l'information et de la communication).

On subventionne le producteur pour en réalité soutenir le consommateur ! Joli tour de passe-passe qui fera et pour trop longtemps passer les productions agricoles pour des commodités sans grande valeur.

Il semble que cette séquence de libre échange subisse actuellement un coup d'arrêt. Il est encore timide mais tendanciel. Les grands territoires économiques se protègent sur la base de réglementations fiscales, sociales ou sanitaires. Dans certains cas, ces contraintes d'accès sont le faux-nez de politiques ouvertement protectionnistes.

Les échanges se poursuivent à un rythme moins soutenu et l'idée fait son chemin partout qu'il **faut savoir arbitrer ses dépendances**. Dans ce monde incertain, trois sujets représentent des enjeux vitaux de souveraineté : l'alimentation qui forme la base de la pyramide des besoins, l'énergie, qu'on peut considérer à bon droit comme l'oxygène de l'économie et la santé. La question posée est simple ; dans ces trois secteurs pouvons-nous dépendre des autres ? Nul n'est totalement indépendant dans ce monde ouvert mais chacun peut choisir ses dépendances.

AUTANT D'ATOUTS POUR SI PEU DE RÉSULTATS !

A l'inverse d'autres pays européens dont la géographie est plus ingrate, la France dispose d'un fort potentiel de production. De grandes plaines fertiles, des zones de montagne, un secteur littoral diversifié, de grands territoires de bocages et jusqu'à une capacité de production des fruits exotiques comme les bananes dans les départements français d'Amérique et à la Réunion. De surcroît, les agriculteurs français bénéficient de formations très robustes. Le public méconnaît le niveau d'exigence technique des études qui mènent aux différents métiers de l'agriculture ou de l'élevage. L'image d'Épinal qui l'emporte est trop souvent décalée par rapport aux réalités complexes de ces métiers.

² La part de la population mondiale vivant dans la pauvreté extrême a diminué de moitié en 15 ans. 16% en 2010, 8,5% en 2023.

Les agriculteurs d'aujourd'hui sont des ingénieurs du vivant.

La maîtrise de l'environnement naturel exige des compétences rares. C'est à ce prix que nous avons un accès constant à une alimentation sûre et qualitative.

On ne s'improvise pas agriculteur. On le devient à force de travail et d'expertise. La diversité de nos productions au service de l'excellence gastronomique est un élément de patrimoine à part entière, un formidable levier d'attractivité au service de nos ambitions touristiques. Au grand jeu des avantages comparatifs, **la France est avec son voisins italien le pays européen le plus connu et le plus apprécié pour son art de vivre et son savoir-faire patrimonial.**

Pourtant, en dépit de ses forces, la France dépend de plus en plus de ses importations. Entre 2000 et 2018, elles ont augmenté de 96% (viandes, fruits et légumes).

La ferme France est désarmée par des politiques publiques hésitantes, trop souvent floues, par le tassement du revenu agricole, par les mauvais choix stratégiques des filières (comme la Premiumisation). L'agriculture qui produit notre alimentation est l'otage de politiques de libre échange contestables. Pour vendre des voitures et des services en Amérique Latine, nous avons accepté d'importer de ces régions des produits de qualité médiocre (bœuf argentin, poulet brésilien). Avec la guerre russe en Ukraine, nous avons exonéré de droits de douane les productions animales ukrainiennes. Nos productions sont exposées à des prédatons cannibales.

- **52** % du poulet consommé en France est importé contre 25 % en 2000,
- **28** % des légumes et 71 % des fruits sont importés,
- **30** % des tomates sont importées.
Les importations de tomates cerises marocaines sont passées de 300 tonnes en 1995 à 70 000 t. en 2023.
- **+37** % d'importations sur le lait vrac depuis 2021,
- **29** % du porc consommé en France est importé,
- **25** % de la viande de bœuf consommée en France est importée.

Source : Rapport d'informations Compétitivité de la Ferme France (2022), Agreste (juillet 2023).

Dans ce débat qui concerne le quotidien des Français et qui rencontre les ambitions du pays dont celle de santé publique, l'opinion a fait son choix.

Sondage IFOP pour Les Z'Homnivores (Mars 2023, échantillon de 1003 personnes)

- **88** % des personnes interrogées considèrent que l'autonomie alimentaire et énergétique doit être une priorité ;
- **54** % pensent que la France a la capacité de nourrir l'ensemble de sa population ;
- **91** % ont une bonne image des agriculteurs et 88% de l'agriculture française ;
- **92** % pensent qu'il s'agit d'un secteur stratégique prioritaire.

Les attentes prioritaires des Français sont dans l'ordre celles de l'autonomie alimentaire du pays, de la rémunération des agriculteurs et de la préservation du pouvoir d'achat des ménages. Les Français souhaitent que notre agriculture « propose des produits alimentaires à prix abordable ». Ce dernier point est essentiel. Il interroge le choix d'une stratégie de montée en gamme de l'agriculture française tel qu'il a été évoqué par le président Emmanuel Macron dans son discours de Rungis en 2018.

PRODUIRE POUR TOUTES LES BOURSES

L'option de la Premiumisation, autrement dit celle de la montée en gamme exprime une logique de différenciation. **Sur un marché dominé par les exigences de prix bas, le pari de montée en gamme répond à une demande exigeante pour laquelle la qualité prime sur le prix.** Dans un pays où les coûts de main d'œuvre sont supérieurs aux concurrents, où les contraintes de production sont élevées en raison de règlements sanitaires exigeants, la montée en gamme peut réduire, voire effacer les handicaps de compétitivité. Mais comme l'explique le rapport du sénateur Laurent Duplomb, ce choix stratégique n'a pas empêché la lente érosion de notre potentiel productif. L'agriculture française doit produire à 360°, des produits simples, entrée de gamme, des productions cœur de gamme et des produits Premium pour ceux qui y ont accès, du bio et du non-bio.

Un peu plus de 8 Français sur 10 (84%) considèrent que les consommateurs doivent avoir le choix entre des productions biologiques et d'autres qui ne le sont pas, car « tout le monde ne peut pas acheter du bio » (sondage IFOP pour Les Z'omnivores de mars 2023).

Le cas de l'agriculture suédoise

L'agriculture suédoise se présente comme un exemple de verdissement agricole. 70% des aides ont été dirigées vers des mesures dites agroécologiques. En 2020, le pays avait atteint ses objectifs de réduction par trois des doses de pesticides à l'hectare (selon les services de l'ambassade de France en Suède). 20% des surfaces étaient dédiées au bio. Officiellement, la Suède est défavorable au principe des aides communautaires. Elle souffre de handicaps naturels : Peu de surfaces agricoles disponibles et une politique essentiellement tournée vers l'exploitation de la forêt. 7,4% de la surface du pays sont cultivables contre près de 50% en France. La Suède comme tous les autres pays européens subit le réchauffement des températures. Au rythme actuel, en 2100, son climat sera celui de la France et du Nord de l'Espagne (Terres et territoires). La Suède a fait le choix paradoxal du haut de gamme tout en entretenant l'ambition de réduire sa dépendance aux exportations. A la fin des années 2020, le pays importait pour plus de 8 milliards de \$ de produits alimentaires contre 4,5 milliards d'exportations, majoritairement de produits laitiers. Le pari de l'autosuffisance est donc loin d'être gagné.

La montée en gamme des productions nationales et la priorité donnée aux surfaces biologiques se payent au prix d'une plus grande dépendance aux importations.

En France, le choix de la premiumisation retenu dès le début des années 2010 puis confirmé sous les mandats de François Hollande et Emmanuel Macron avait notamment pour vocation de faire oublier les accords de libre-échange signés par la France, ouvrant grandes les portes de notre marché national à des productions moins chères et de faible qualité. Ces produits entrés en France ne répondent pas aux critères qualitatifs de production imposés aux agriculteurs français. Le sous-jacent de cette politique reposait sur un non-dit contraire au discours public : **des produits importés de faible qualité pour les classes populaires et nos productions nationales plus chères pour les catégories socio-professionnelles plus favorisées**. Double trahison : en direction des consommateurs et vis-à-vis des producteurs. Pourquoi en effet imposer aux producteurs français des contraintes de production sans cesse plus élevées, si la France accepte en même temps, quand elle ne les favorise pas, des importations de qualité moindre en violation de ses propres règles sanitaires ?

Les agriculteurs français réclament à bon droit des clauses miroir, c'est à dire, des dispositifs d'équivalence en matière de culture et d'élevage. Ces clauses permettraient de protéger le public des mauvaises pratiques agricoles interdites en France.

L'IMPORTATION DE MAUVAISES PRATIQUES

L'Europe importe des volailles élevées en Ukraine ou au Brésil dans des conditions interdites en France. Très engagés dans leur soutien à l'Ukraine dans sa guerre de résistance contre l'invasion russe, les Européens ont accordé des avantages douaniers aux productions en provenance de Kiev. C'est un choix politique de solidarité avec un pays agressé qui se défend parfaitement. Cependant, les volailles arrivent directement sur nos marchés nationaux ou transitent parfois par d'autres pays européens, comme la Belgique. Les consommateurs les achètent avec l'étiquette trompeuse « Production U.E. ». Les pièces découpées de volailles comme les filets, les aiguillons, les pilons vendus au quotidien sont le plus souvent issus de ces importations. Le poulet français plus haut de gamme a parfois sa place sur la table du dimanche dans les familles françaises. Mais on ne peut

pas faire vivre une filière sur un marché aussi étroit. Une filière durable doit pouvoir lisser ses coûts de production grâce à un accès au marché de masse et adresser des segments multiples dont ceux du Premium.

Les incohérences frappent aussi les échanges intra-européens. C'est ainsi que les consommateurs français retrouvent dans les rayons de la Grande distribution des pommes polonaises traitées à l'Acétamipride, interdit en France. Le marché intérieur français consomme environ 1,2 million de tonnes de pommes chaque année dont 800 000 tonnes de produits frais et 400 000 tonnes de produits transformés. La part des importations porte sur une quantité de 200 000 tonnes par an pour les pommes courantes dont 120 000 tonnes de produits transformés à partir du fruit.

La situation est comparable pour les cerises turques et polonaises traitées au Diméthoate, interdit en France.

La production annuelle française de cerises représente 35 000 tonnes. Nous importons 10 à 15% de nos besoins. La récolte 2023 a été compromise par la mouche *Drosophila suzukii*. Elle a détruit 30% de la production AOP cet été (2023).

Résumons-nous : La France accepte d'importer des produits qui seraient interdits s'ils étaient produits en France.

Lors des grands rendez-vous européens, elle s'aligne sur les décisions

environnementalistes (parfois très hypocritement comme en octobre 2023, lors du vote sur le renouvellement du glyphosate). Nos dirigeants considèrent que notre agriculture ne peut pas être compétitive mais ils imposent des conditions de production inflationnistes dégradant la compétitivité de nos productions, enfin, tous acceptent que la déflation alimentaire soit directement financée par le recul du revenu agricole. C'est ainsi que des filières entières sont menacées par une concurrence déloyale et par un cadre normatif proche de la surprotection. Dans ces conditions, **la France risque la double peine : l'épuisement de ses filières de production et sa soumission à des productions aux normes qualitatives très insuffisantes. Comment en sommes-nous arrivés là ?**

Un déclin de la production alimentaire française... Au profit des importations

+96%
d'importations
de produits agricoles
entre 2000 et 2018 en France

La France est l'un des seuls grands pays agricoles dont les parts de marché reculent

En 20 ans, la France est passé de la 2^e à la 5^e place des exportateurs mondiaux agricoles

La France importe plus qu'elle exporte (hors vin)
Hausse plus marquée sur la viande et les fruits & légumes

Sources : rapport sénatorial sur la compétitivité de la *Ferme France*, Agreste

3

APPRENDRE DE NOS ERREURS



DES VENTS CONTRAIRES

D'abord, **l'excès de recours juridiques** : depuis les années 1970, un corpus de règles juridiques encadre les conditions de production agricole et oriente les politiques publiques en matière d'environnement. Il faut s'en réjouir dans la mesure où ces dispositions protègent les consommateurs autant que les producteurs français. Les agriculteurs et éleveurs français sont demandeurs d'une réglementation qui mette en valeur leurs efforts d'amélioration constante des productions françaises. Ce qui est mis en cause ici n'est pas le droit lui-même mais son interprétation restrictive et la tendance aux recours abusifs. Le monde prend conscience de la fragilité de l'environnement et c'est un progrès. Prise de conscience sincère ou dans certains cas très intéressée ? Des passagers clandestins vont se glisser dans les rangs de ces nouvelles ONG, animés d'intentions politiques pour les uns, agents d'influence pour des projets économiques de grande ampleur pour les autres. Quels objectifs poursuivent ces ONG environnementalistes ? La question mérite d'être posée quand on découvre par exemple que les mouvements européens hostiles à l'élevage comme L214 ou Eurogroup for Animals sont en partie financés par des investisseurs de la Food Tech autrement dit par des industriels de la viande artificielle. Cet épisode rappelle que **les premiers militants antinucléaires aux Etats-Unis ont été financé par le lobby du pétrole qui n'avait pas intérêt à voir émerger un concurrent aussi inquiétant que l'atome, moins cher et moins polluant que l'or noir !** Aurons-nous retenu les leçons de l'Histoire ?

Les associations environnementalistes participent à la coproduction d'un droit de l'environnement très procédurier. **Elles procèdent par capture de la norme. Les militants écologistes radicaux ont peu à peu imposé le primat de l'environnement sur le droit ancien (droit de propriété) et sur les contraintes économiques de production (nourrir les Français).** Le centre de gravité du débat s'est déplacé selon Carole Hernandez Zakine docteur en droit³. Les ONG et associations environnementalistes font appel au juge comme on ferait appel à un messie. **En jouant habilement sur la peur et sur des biais idéologiques manipulés avec savoir-faire, elles poussent les magistrats à fabriquer un droit restrictif, un droit d'interdiction dans lequel le principe d'action devient l'exception.** On a oublié qu'il convenait de produire pour se concentrer uniquement sur les conséquences supposées de la production. La philosophie de la naturalité adossée à des concepts présumés éthiques a substitué l'impératif catégorique de production. Quelles que soient les décisions des juges saisis par les ONG, les Français continueront de se nourrir. La seule bonne question est de savoir comment ?

Les ONG sont parvenues à créer un climat de tension auprès des juges en imposant une pression de caractère environnementaliste. Les thèmes voisins de la résistance civile et de la désobéissance civile justifient l'introduction de contentieux. Ils permettent d'exercer une double pression, sur les magistrats et sur

³ Quand les contentieux dictent leur loi : enjeux et perspectives pour les projets agricoles, Carole Hernandez Zakine, septembre 2023.

le pouvoir politique. Tout projet d'infrastructure est désormais contesté, souvent sans droit d'inventaire entre les projets essentiels et les autres. Au mois de novembre 2023, le Conseil constitutionnel rend une importante décision dans le dossier d'enfouissement des déchets nucléaires CIGEO. Arnaud Gossement avocat spécialiste du droit de l'environnement déclare que « les sages ont rendu une décision symbolique qui va modifier les conditions d'autorisation des projets en France ».

Cette décision n'invalide pas le projet d'enfouissement à Bure dans la Meuse mais elle précise que les contraintes devront être réparties entre les générations. Le Conseil affirme ainsi que les projets qui amélioreraient le confort des générations actuelles et

méconnaîtraient les intérêts des générations à venir seront considérés comme anticonstitutionnels. La théorie du philosophe allemand Hans Jonas sur la responsabilité pour l'avenir entre dans le droit positif. Jonas estime qu'en considérant la technologie et les progrès techniques comme des menaces, les sociétés pourront anticiper leurs conséquences. Il impose une vision pessimiste du progrès, de la recherche et de l'innovation. L'agriculture française est pleinement concernée par l'évolution du rapport aux risques. L'esprit du principe de précaution qui était à l'origine un principe d'action s'est perdu sous l'influence des peurs entretenues. Constitutionnalisés sous le mandat de Jacques Chirac, ils s'imposent désormais comme un principe d'interdiction à l'inverse de sa promesse.

L'ENJEU DES SEMENCES ET DES OGM

En France, la culture d'OGM à des fins commerciales est interdite depuis 2008. La France a d'abord fait usage des clauses de sauvegarde et mesures d'urgence prévues par la directive 2001/18/CE et le règlement 1829/2003 pour interdire la culture, sur son territoire, du maïs MON810. Une nouvelle étape semble cependant avoir été franchie au cours de l'été 2022.

Le 5 juillet, la Commission européenne a proposé de classer certains produits issus des NTG (Nouvelles techniques génomiques) en dehors de la directive sur les OGM. L'enjeu est d'adapter le secteur des semences au réchauffement

climatique et de soutenir une production de qualité sans conséquence pour l'environnement. Pour mémoire, un OGM est le résultat d'une opération consistant à introduire un gène étranger dans le génome de la plante. Dans le cas des NTG ou NBT en anglais, un gène déjà présent dans la plante est soit renforcé soit endormi. La sélection variétale est un acquis de l'agriculture moderne obtenu à force d'expertise du monde paysan. Sylvie Lambert, enseignante à l'École d'économie de Paris écrit : « Depuis les années 1960, la promotion de variétés de semences modernes a fortement contribué à augmenter les rendements agricoles et à réduire la pauvreté et la faim⁴ ». Très tôt, les

⁴ Sécurité alimentaire et climat, un double défi, Sylvie Lambert, le mardi 7 novembre 2023, Les Échos.

agriculteurs se sont aperçus que certains individus présentaient une plus grande productivité. La sélection variétale a permis d'améliorer la production. Les plantes que nous consommons aujourd'hui sont le produit d'évolutions multiples et désormais anciennes.

La France a choisi pour des raisons politiques d'interdire les OGM. C'est un choix politique et idéologique sans rapport avec les nombreuses études qui ont démontré que ces productions n'affectent pas la santé des consommateurs. Selon l'INRAE, les NTG présentent un caractère absolu de précision grâce notamment

aux découvertes de la prix Nobel de chimie française, Emmanuelle Charpentier sur les « ciseaux moléculaires ». Ce tournant décisif doit permettre d'adapter les semences aux contraintes réglementaires et climatiques : réduction massive des pesticides et herbicides décidée dans le cadre du Pacte vert, augmentation des températures et manque d'eau dans les régions de culture. De surcroît, les techniques dites NTG permettront l'entrée sur le marché de nouveaux acteurs de la recherche et de l'amélioration variétale, un marché dominé à ce jour par des géants mondiaux.

PAS D'AGRICULTURE SANS EAU

La loi sur l'eau proclame à juste titre que « l'eau est un patrimoine commun de la Nation ». Elle est dans le droit fil des théories d'Elinor Ostrom, prix Nobel d'économie en 2009 pour son travail consacré aux Commons, les biens communs : l'eau, l'air que nous respirons, les forêts, les pâturages, les zones humides, au fond tout ce qui concourt à l'équilibre du milieu dans lequel nous vivons. Mme Ostrom appelle à une gestion rationnelle de tous ces biens et met en garde contre le dilemme social, quand une partie de ceux-ci sont exploités dans le cadre d'intérêts particuliers contraires à l'intérêt de la société. Quelques années plus tôt, en 1968, dans la revue science, Garrett Harding avait mis au point le concept de « Tragédie des biens communs » condamnant la surexploitation des ressources collectives. La protection des Commons est très avancée en droit français.

Ainsi, la création d'une réserve d'eau répond dans notre pays à des critères très précis dans le cadre d'autorisation administratives après enquête sur les conséquences environnementales. La loi sur l'eau impose une déclaration pour les réserves de 1 000 m² et une autorisation dès 3 hectares. Le volume, la hauteur d'eau, l'environnement (réserves humides, proximité d'un cours d'eau) et le mode d'alimentation sont scrupuleusement étudiés avant qu'une décision ne soit rendue. Pour dire les choses simplement, la création d'une réserve d'eau répond à un cahier des charges précis. **Nul n'est autorisé à « privatiser » la ressource commune.**

Le cas de la réserve d'eau de Sainte-Soline

Le cas de la réserve d'eau de Sainte-Soline est particulièrement intéressant. Dans cette région, la pluviométrie est abondante. Elle s'exprime sur un bassin versant qui rejette le surplus des pluies dans les cours d'eau et vers la mer. Cette eau d'écoulement est perdue pour tous. Le territoire autour de Sainte-Soline représente une surface de 200.000 hectares. A raison de 500 mm au mètre carré, c'est un milliard de mètres cubes d'eau de pluie qui se sont déversés sur le bassin de la réserve d'eau fin 2023. Pour la période comprise entre mi-octobre et mi-décembre, compte tenu des quantités de pluie constatées par les services de la météorologie nationale, 32 millions de mètres cubes sont partis à la mer chaque jour. Le besoin annuel du territoire est estimé à 12 millions de mètres cubes ! Pour utiliser une image simple, sur une bouteille d'eau d'1,5 litres, les réserves d'eau représentent la valeur d'une cuillère à café. Ce débat doit être rapporté aux chiffres et non aux « ressentis ».

La réalisation de Sainte-Soline est conforme à toutes les dispositions réglementaires et environnementales françaises. Elle permet de respecter les nappes phréatiques et sa mise en œuvre améliore le cours de la Sèvre Niortaise pendant la période d'été. L'utilisation de la réserve est limitée à des périodes déterminées par la réglementation et elle profite à plus de 200 agriculteurs de la région. L'expérience montre que grâce à cette réserve, les cultures se sont diversifiées, les grandes cultures ont reculé et des agriculteurs bios ont pu développer leurs productions.

Les agriculteurs respectent la loi, les militants anti réserves d'eau l'ignorent.

9 d'entre eux ont été condamnés en janvier 2024 par le tribunal de Niort, dont les trois principaux animateurs à de la prison avec sursis, à des dommages et intérêts et à des peines d'interdiction du territoire pour une période de 3 ans. Le principe des dommages et intérêts postule que leurs actions ont fait des victimes, en substance les agriculteurs utilisateurs

des réserves d'eau. Au mois d'octobre 2023, deux nouvelles réserves d'eau avaient été vandalisées, à Tusson en Charente et dans la commune de Le Bernard en Vendée.

Le bilan des réparations est de 500 000 €. Le préfet interrogé par les agriculteurs déclare que les auteurs présumés ne peuvent pas être appréhendés parce qu'ils seraient « à l'étranger ».

Face aux violences des émeutiers, la représentation parlementaire s'est livrée à un travail d'enquête sur la structuration, le financement et les modes d'action des groupuscules auteurs de violences à l'occasion des rassemblements intervenus en mars 2023 (Rapport n° 1824). Ce travail d'enquête concernait les affrontements de Sainte-Soline et d'autres manifestations à Paris et Bordeaux, toutes marquées par des événements graves ayant entraîné des violences contre les biens et les personnes. La présidence de cette commission d'enquête a été confiée au député Patrick Hetzel (Bas-Rhin). Elle estime qu'en « marge des mouvements revendicatifs, de nouveaux rapports à la violence, des formes de légitimation explicite ou implicite de son usage », traduisent

« l'affirmation de radicalités nouvelles au nom de la cause environnementales » et appellent « la nécessité de réponses adaptées dans l'organisation du maintien de l'ordre, afin d'assurer la préservation des libertés et de la sécurité publique ». La Commission ne reconnaît pas « de liens formels entre les groupuscules à l'origine des désordres et des groupements politiques, bien que certains fassent montre, à l'égard des violences, d'une indulgence inacceptable et dangereuse, voire d'une complaisance

coupable, que rien, pas même la légitime confrontation démocratique, ne saurait justifier ». Les violences physiques et psychologiques contre les projets d'aménagements interrogent toute la société dans la mesure où elles ne sont pas le produit du hasard ou des circonstances mais au contraire organisées et préméditées. Il faut les percevoir comme un langage politique qui court-circuite toutes les procédures de la démocratie représentative et des commissions du dialogue.

LES ACTIONS VIOLENTES DE SABOTAGE

Les écologistes radicaux ont choisi la violence comme outil du rapport de force. Des députés EELV et LFI participent régulièrement à des manifestations hostiles aux aménagements agricoles. Ils y côtoient des militants radicaux, organisés en milices guerrières, anonymisés et équipés d'armes par destination. A Carquefou, contre les installations maraichères, à Sainte Soline pour des réserves d'eau, sur le chantier du tunnel Lyon-Turin, aux abords des centrales nucléaires, ces groupes commettent des actes de destruction et affrontent les forces de l'ordre. Il faut distinguer les militants pacifiques des ONG et ces groupes violents mais il convient également de relever que les actes de guerre ne sont jamais condamnés par les élus qui accompagnent ces manifestations (souvent interdites) quand celles-ci et ceux-ci ne justifient pas les violences au nom d'un droit à l'insoumission civile. Comme l'explique Eddy Fougier, spécialiste des mouvements radicaux, les modes d'actions répondent à une gradation⁵. On peut faire crédit aux ONG, aux différents mouvements écologistes d'avoir parfaitement compris les règles de la communication.

Dans une société d'opinion, sensible aux images, la communication et la production de l'information constituent un champ à part, indépendant du reste.

Les faits scientifiques ont peu d'importance, l'opinion retient des slogans simples, voire simplistes et des images spectaculaires. À Sainte-Soline, les destructions de canalisations ont été filmées et mise en scène. Les opposants voulaient s'approprier le récit et conduire l'opinion publique à leurs propres conclusions. Quelques mois après les violences, en cet automne 2023, les nappes phréatiques étaient à nouveau remplies, les pluies avaient plus que remplacé l'eau évaporée de la réserve mais qui pour en informer le public ?

⁵ Atlantico.

Les groupes d'actions constituent le bras armé des écologistes. Parmi eux, les SLT (Soulèvements de la terre) dont les renseignements territoriaux indiquaient dans une note « qu'ils avaient dupliqué aux luttes écologistes les caractéristiques des Black blocs ». Les SLT affirment représenter ou fédérer entre 150 et 200 mouvements locaux. Ils sont le symbole de la polarisation extrême des groupes environnementalistes. Leurs militants sont formés aux affrontements avec les forces de l'ordre et bénéficient d'un

soutien juridique pour faire face à des interpellations. La finalité de leur action est non seulement de détruire mais aussi d'impressionner et de dissuader. Dissuader l'État et les promoteurs de grands projets d'aménagements utiles à la collectivité. Derrière ces mouvements se cache à peine une hostilité au modèle de l'économie de marché, une détestation des grandes entreprises et de notre modèle agricole. Ils combattent la production et la croissance et militent pour la décroissance et ce qu'ils appellent une agriculture paysanne.

LES PROJETS D'ENTREPRISE MENACÉS PAR L'ACTIVISME ALIMENTAIRE

La question est désormais posée de l'avenir des projets d'infrastructure et d'aménagement en France. Si la France entend ramener de la production sur son propre territoire, elle devra faire évoluer ses règles administratives et modifier ses lois et règlements et enfin, à minima caler ses procédures d'instruction et de recours sur celles de nos voisins européens.

Ce sont les projets d'aujourd'hui qui assureront la souveraineté alimentaire de demain et la capacité de la France à soutenir son commerce extérieur. Comment en effet tenir le pari des relocalisations et de la proximité quand la peur est dans le camp de ceux qui entreprennent.

Le cas de l'entreprise BRIDOR – Groupe LE DUFF

Le 31 mai 2023, le groupe Le Duff annonce l'abandon d'un projet d'usine à Liffré, une commune de 8000 habitants dans la région de Rennes. L'unité de production devait employer 500 personnes, ouvriers et techniciens et fournir les marchés internationaux en produits de boulangerie et de viennoiserie congelées. Elle avait reçu toutes les autorisations mais suscitait l'opposition d'associations écologistes locales. En multipliant les recours, les opposants étaient parvenus à retarder la construction. Quelques mois de patience supplémentaire auraient permis de purger ces recours mais comme le constatait la direction du groupe dans un communiqué à la presse au printemps 2023, « une fois tous les recours purgés, il faudra compter deux années de construction pour ce type de site industriel », de quoi retarder le projet à 2026 pour une mise en service en 2028, alors que la demande est non seulement croissante mais immédiate. Le temps de l'économie n'est pas celui du droit. Dommage pour une région qui s'est engagée dans une politique de relocalisation de ses productions industrielles et mise sur le localisme en privilégiant les circuits courts entre production et transformation.

À QUI PROFITE LE CRIME ?

Les activistes écologiques concentrent leurs offensives dans deux directions : D'une part contre « l'agrobusiness » pour disent-ils libérer la terre des prédatations du capitalisme, en jouant au passage sur des arguments quasi messianiques et d'autre part, contre le nucléaire, porteur selon eux de tous les vices, à commencer par celui de produire une électricité abondante, économique et décarbonée ! On est frappé de voir à quel point la stratégie des groupes écologistes présente une parfaite symétrie dans les combats menés contre notre modèle énergétique et contre notre modèle agricole. L'urgence climatique et le postulat selon lequel nous n'aurions pas le choix justifient à leurs yeux des mesures liberticides et le contournement des principes démocratiques. Le monde paysan français est la première victime des changements climatiques en dépit de ses pratiques vertueuses. Les agriculteurs en payent le prix. Comme le reste de la société, ils entendent pouvoir discuter les voies et moyens de la correction et de l'adaptation. Le « *décroissantisme* », nouvelle philosophie n'est en rien une solution. Il ajouterait à la crise climatique, une crise sociale et économique de grande ampleur.

Gouverner c'est dit-on prévoir. C'est aussi tenir compte des erreurs du passé, c'est bâtir des politiques publiques en écartant les mauvaises pratiques. Dans le domaine énergétique, la France se ressaisit après trente années d'errements, de valse-hésitation, de mauvais choix ou de non choix. En 1998, sous la pression des écologistes emmenés par Dominique Voynet et Yves Cochet, le gouvernement de Lionel Jospin renonce au générateur Super Phoenix qui représentait une chance technologique pour le nucléaire français. Il en résultera une perte financière chiffrée en dizaines de milliards €, l'abandon d'une filière d'avenir et l'extinction de compétences précieuses pour notre indépendance énergétique. L'arrêt de Super Phoenix trouve son origine dans un incident technique mineur sans conséquences sur la sûreté de l'installation (la rupture d'une membrane en néoprène d'un circuit auxiliaire). Les anti-nucléaires du gouvernement Jospin saisissent

l'occasion pour réclamer la fin du surgénérateur en prétextant l'effet papillon, « un battement d'aile de papillon au Brésil peut provoquer dix jours plus tard un incident climatique en Indonésie » (thèse des probabilités du mathématicien Lorentz). C'est sur une base scientifique aussi fragile que la gauche plurielle enterre un joyau de technologie et un outil de souveraineté économe en uranium. Aucun des gouvernements suivants ne reviendra sur la fermeture de super Phoenix.

François Hollande, élu en 2012 doit s'appuyer sur une majorité frondeuse et un groupe écologiste par nature anti-nucléaire. Le président de la République décide de fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim, au motif qu'elle est une des plus anciennes. Son âge est sans rapport avec sa capacité productive. Fessenheim est en très bon état de fonctionnement disent les ingénieurs !

Ces deux décisions (Phoenix et Fessenheim) constituent deux fautes graves :

- a) Faute technologique et scientifique constituant une perte de chance dont nous payons le prix aujourd'hui. La France a dû rallumer des centrales à charbon. Elle s'est fortement exposée aux importations de courant électrique au cours de l'année 2022.
- b) Faute économique et financière accompagnée d'un appauvrissement de la filière des connaissances et des compétences dans un secteur d'avenir.

Il aura fallu attendre 2023 et les négociations sur le marché européen de l'électricité pour que le nucléaire soit réhabilité comme une industrie non polluante, décarbonée, traité par les Européens à égalité avec les renouvelables intermittents et à ce stade, inefficaces. **40 années de propagande antinucléaire, de politiques publiques inappropriées pour en arriver enfin à une évidence scientifique que tout non scientifique aurait pu comprendre plus vite : l'atome produit une énergie pilotable, durable, économique et décarbonée.** Ménages et entreprises ont payé et continuent de payer ces fautes graves de gouvernance.

Faudra-t-il renouveler les mêmes erreurs dans le domaine de nos productions alimentaires et au profit de qui ?

Un rapport de l'École de guerre économique daté du 22 juin 2023 sur les ingérences des fondations politiques allemandes et sabotage de la filière nucléaire française vient éclairer la stratégie des opposants au nucléaire en France. Pour résumer, le rapport évoque la stratégie d'affaiblissement de notre souveraineté énergétique par des Fondations allemandes financées par des fonds publics : ces organisations soutiennent financièrement et idéologiquement des ONG françaises hostiles au nucléaire, organisent des sessions de formation, des stages et des séminaires. L'objectif est de réduire l'avantage nucléaire de la France par rapport à l'Allemagne victime de ses mauvais choix énergétiques. Les ONG françaises et les voix écologistes antinucléaires militent indirectement pour nos concurrents industriels, pour affaiblir le potentiel de croissance français.

Pouvons-nous éviter dans le domaine agricole les erreurs de pilotage de notre politique énergétique ? Le chercheur est frappé par la convergence des problématiques et par les ressemblances du récit. Anti OGM, anti traitement des plantes, anti recherche, anti viande, anti réserves d'eau, « les tenants de la décroissance » accepteraient-ils de livrer notre marché à des concurrents peu vertueux. Leurs biais idéologiques les aveuglent et nous mettent en danger. Nous n'avons que faire de leur aveuglement dès lors qu'il ne menace pas les intérêts du pays. Il faut en revanche le dénoncer dès lors qu'il est susceptible d'influencer nos politiques publiques. C'est le cas. Le monde agricole français regrette l'absence de clarté et de détermination du ministère de l'agriculture, plus souvent occupé à rechercher des compromis qu'à servir des objectifs ambitieux. Tout se passe comme si le pouvoir politique français craignait plus les remous provoqués par les ONG que l'extinction de nos filières de production. Il y a urgence. Une vraie urgence sur un sujet vital pour le pays. L'agriculture française est menacée d'appauvrissement. Il est l'heure de faire preuve de clarté et du courage. L'expérience démontre que seule la fermeté est efficace. A Notre-Dame-des-Landes, alors que plus de 160 décisions de justice avaient été rendues, alors que les citoyens avaient voté, l'État a reculé. Il a donné raison aux Zadistes en espérant désamorcer le conflit. C'est le contraire qui s'est produit. La faiblesse de l'État a encouragé les opposants. Cédez une fois et vous céderez 100 fois.

CONCLUSION

Face à l'inaction de l'État et à la l'incertitude de la réponse judiciaire dans les situations de crise violente, le secteur de la production agricole et alimentaire française s'interroge. Certains jeunes se demandent s'ils pourront reprendre l'exploitation de leurs parents. Dans un pays où la moyenne d'âge des agriculteurs est de l'ordre de 55 ans, la question de la succession se pose. Les Français doivent en être conscients.

C'est de leur assiette dont nous parlons et de l'assiette de leurs enfants. L'offensive contre notre agriculture prend des formes différentes mais répond à une idéologie « post politique » : négation de la science, remise en cause de la parole des experts, priorité donnée aux affects et aux biais émotionnels. Pour Dominique Reynié, directeur général de la Fondapol et enseignant à sciences Po Paris, l'ultra-gauche d'inspiration marxiste qui inspire aujourd'hui le bloc des gauches s'est emparée par facilité du projet de sauver la planète, « parce qu'il lui permet de recycler son vieux combat contre le capitalisme ». Il faut être naïf pour ne pas voir dans ces manœuvres politicienne un moyen de créer et d'entretenir une part de marché électoral. Dans le monde des réseaux sociaux et des fake news, les faits n'ont pas d'importance.

La vérité ou pour reprendre la formule du philosophe des sciences, Etienne Klein, le vrai peut se décréter par acclamation populaire. Pourtant, les meilleures revues scientifiques classent l'agriculture française parmi les plus vertes du monde. C'est bien le progrès qui est remis en cause, le progrès de la génétique des plante celui de l'ajustement des traitements contre les nuisibles, les progrès d'une agriculture digitalisée et précise, celui de la production et non du productivisme, le progrès de la démocratisation de notre alimentation quotidienne qui sont en jeu.

Pascal Perri

⁶ Le Figaro du lundi 13 novembre 2023.

LES
Z'HOMNIVORES
Pour la liberté alimentaire



Contact : leszhomnivores@gmail.com